



**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Brossard, le 19 novembre 2010

**Le Carrefour action municipale et famille et UNICEF Québec remettent
l'accréditation Municipalité amie des enfants
à la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel**

À l'occasion des célébrations entourant la Journée nationale des droits de l'enfant, le Carrefour action municipale et famille (CAMF) et UNICEF Québec remettent l'accréditation Municipalité amie des enfants (MAE) à la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Lancée en novembre 2009, à l'occasion du 20^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies, Municipalité amie des enfants est un programme d'accréditation et de reconnaissance portée par le CAMF en collaboration avec UNICEF Québec. En fait, MAE est la version québécoise de l'initiative internationale Ville amies des enfants, née en 1996 dans le cadre de la résolution prise lors de la Seconde Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II, Istanbul 1996), visant à faire des villes des lieux vivables pour tous, en particulier les enfants. La déclaration de la Conférence a confirmé que le bien-être de l'enfant représentait l'indicateur suprême d'un habitat sain, d'une société démocratique et d'une bonne gestion des affaires publiques.

La Convention relative aux droits de l'enfant exhorte les villes à repenser leur structure, leurs services et leurs aménagements qui ont des répercussions sur la qualité de vie de leur communauté. En signant la charte MAE lors de la remise de l'accréditation, la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel s'engage, dans le cadre de ses responsabilités, à apporter son soutien à la mise en application de la Convention et à faire la promotion de la Journée nationale de l'enfant, qui se tient annuellement le 20 novembre.

L'accréditation MAE symbolise l'engagement de la municipalité en faveur de l'enfance et des droits de l'enfant. « C'est avec fierté que nous nous joignons à l'initiative internationale Villes amie des enfants. Cette accréditation nous invite à poursuivre nos efforts pour l'amélioration de la qualité du milieu de vie des enfants », affirme le maire, monsieur Pierre Bouchard.

La Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a retenu l'attention du comité d'accréditation par son souci de consulter et d'intégrer les enfants. Plusieurs mécanismes de consultation permettent aux enfants de participer à l'élaboration des activités les concernant et donner leurs opinions sur celles-ci. En ce sens, la Municipalité désire créer un comité de jeunes pour qu'ils soient impliqués dans leur milieu de vie et qu'ils influencent les décisions prises par les élus. De plus, les jeunes sont invités à s'exprimer en écrivant dans le journal *l'Informateur*, créant ainsi un lien avec la municipalité. Notre-Dame-du-Mont-Carmel souhaite également faire la promotion des droits des enfants dans les différentes sphères de la municipalité, notamment en organisant une semaine dédiée aux droits de l'enfant. Bref, la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel se distingue par l'ensemble des engagements et des intentions visant à mettre les enfants au cœur des actions et décisions de la municipalité.

Ce programme s'inscrit directement dans le mouvement qui a amené les municipalités québécoises à adopter une politique familiale dans leur milieu. « En recevant l'accréditation MAE, la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel démontre formellement qu'elle place l'enfant au cœur de ses préoccupations et qu'elle met de l'avant des politiques favorables à son plein épanouissement. Elle envoie aussi un message clair à sa population en affirmant son engagement envers le développement des enfants de sa communauté », déclare monsieur Marc-André Plante, directeur général du CAMF.

« En se préoccupant de ses jeunes citoyens de manière aussi importante et en s'engageant à promouvoir la Convention relative aux droits de l'enfant et à la faire vivre dans son milieu, la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel envoie un message exemplaire à toutes les autres villes du Québec », a ajouté madame Marie-Hélène Gratton, responsable de l'éducation à UNICEF Québec.

Le Carrefour et UNICEF Québec invitent l'ensemble des municipalités du Québec à se joindre à la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et à poser leur candidature pour recevoir l'accréditation Municipalité amie des enfants. Le dossier de candidature est disponible sur le site Internet du Carrefour au www.carrefourmunicipal.qc.ca

-30-

À propos du Carrefour action municipale et famille

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) est un organisme à but non lucratif, qui regroupe les municipalités et les MRC intéressées par le développement de politiques familiales municipales et de la démarche Municipalité amie des aînés. De plus, il est le promoteur de l'initiative Municipalité amie des enfants au Québec en collaboration avec UNICEF Québec. En raison de son membership et de sa mission, le CAMF représente le milieu municipal sur toutes les questions relatives à la famille et intervient auprès du gouvernement et des grandes associations intéressées

À propos de l'UNICEF

L'UNICEF est le chef de file mondial des organismes humanitaires et des agences de développement axés sur l'aide à l'enfance. Grâce à des programmes novateurs ainsi qu'à la promotion et la défense des droits de l'enfant, nous protégeons ces droits et sauvons la vie d'enfants dans pratiquement chaque pays. Notre portée mondiale, notre influence sans égale sur les décideurs et nos divers partenariats nous permettent de contribuer largement à façonner un monde digne des enfants. Entièrement tributaire de contributions volontaires, l'UNICEF vient en aide aux enfants sans égard à leur origine, religion ou opinion politique. Pour obtenir plus de renseignements sur l'UNICEF, veuillez visiter notre site Web au www.unicef.ca.

Pour de plus amples renseignements sur l'initiative Municipalité amie des enfants, veuillez communiquer avec :

Maude Bergeron-Lavoie, agente des partenariats et de l'information

Carrefour action municipale et famille

Tél. :450-466-9777 poste 208

Cell.: 514-813-4175

maude@carrefourmunicipal.qc.ca